

Une Sous-Commission de l'APCE invite une délégation du Conseil législatif palestinien à Strasbourg

Strasbourg, 15.03.2006 - La Sous-Commission sur le Proche-Orient de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a eu aujourd'hui un échange de vues sur la création éventuelle d'un Forum tripartite conformément à la [Résolution 1420 \(2005\)](#) de l'Assemblée, qui permettrait à des parlementaires de la Knesset, du Conseil législatif palestinien et de l'Assemblée parlementaire de se rencontrer sur un pied d'égalité pour s'exprimer et formuler des propositions de mesures et de points à mettre à l'ordre du jour de la Sous-Commission.

En conclusion, la Sous-Commission a décidé à l'unanimité d'inviter une délégation du Conseil législatif palestinien, y compris un membre du Hamas, à sa prochaine réunion, qui se tiendra au cours de la partie de session d'avril (10-13 avril 2006).

"Nous ne pouvons faire abstraction du résultat légitime des élections législatives qui ont eu lieu le 25 janvier 2006, a déclaré Stef Goris (Belgique, ADLE), Président de la Sous-Commission. Nous nous accordons tous à reconnaître que les élections étaient libres et équitables. C'est pourquoi, il faut que nous acceptions la volonté exprimée démocratiquement par le peuple palestinien et que nous fassions de notre mieux pour faire participer ceux qui ont remporté les élections à un dialogue politique qui pourrait contribuer au règlement pacifique du conflit".